



Dans le cadre de la 8e conférence annuelle sur les perspectives économiques de l'industrie de la construction du Québec – Perspectives 2010

**Allocution du président-directeur général  
Monsieur André Ménard**

Le 7 décembre 2009

Membres du conseil d'administration de la CCQ

M. Leita. Merci d'avoir accepté notre invitation.

Représentants de l'industrie et des médias

Chers invités

Bon matin.

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour cette 8<sup>e</sup> conférence annuelle sur les perspectives économiques de l'industrie de la construction.

Depuis la première édition, ce rendez-vous annuel est l'occasion d'annoncer de bonnes nouvelles. En effet, depuis 2001, nous assistons au plus long cycle de forte activité qu'a connu l'industrie de la construction. Et 2010 ne fera pas exception. Elle annonce une croissance par rapport à 2009 et comptera parmi les plus hauts sommets atteints depuis les années 70.

Avec 45 milliards de dollars investis dans le secteur de la construction l'an prochain, l'activité dans les quatre grands secteurs d'activité sera en mode croissance, de même que dans presque toutes les régions du Québec.

Les plans de relance économiques des différents paliers de gouvernement expliquent en grande partie la résistance dont a fait preuve le secteur de la construction à la crise économique.

Au Québec, le plan québécois d'infrastructures lancé, dès 2007, et bonifié l'an dernier a eu l'effet de levier recherché. Il a permis de maintenir l'économie québécoise en bonne position et de positionner l'industrie de la construction au cœur de la relance économique.

Miser sur le secteur de la construction pour relancer l'économie est un choix judicieux :

- ❑ Parce que chaque million de dollars investis crée 8,5 emplois et génère des revenus fiscaux de 14 %.
- ❑ Parce qu'investir dans la construction, c'est investir dans les actifs en bâtiments et en ouvrages de génie civil d'une valeur estimée à 630 milliards de dollars en 2008.
- ❑ Parce que les investissements dans le secteur de la construction soutiennent l'activité manufacturière.
- ❑ Parce que des infrastructures de qualité réduisent les coûts des entreprises et attirent des investissements privés.

Il s'agit aussi d'un choix judicieux parce que cette industrie sait faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.

Depuis plus de dix ans, elle a su relever le défi de la croissance. Elle a su contenir une augmentation de 70 % des investissements.

Depuis 1996, le volume de travail a plus que doublé et le nombre de travailleurs a augmenté de 70 %.

Si les entreprises de construction sont plus nombreuses, elles réalisent également chacune en moyenne un plus grand volume de travail.

L'industrie de la construction a relevé le défi de la croissance en raison de sa grande capacité à s'adapter aux exigences et aux fluctuations du marché.

**Qu'avons-nous fait et que ferons-nous pour continuer de nous assurer que la main-d'œuvre sollicitée par la croissance soit au rendez-vous?**

En collaboration avec les donneurs d'ouvrage, nous continuerons de miser sur la planification de nos besoins de main-d'œuvre. Il est précieux pour une industrie aussi fragmentée d'être en mesure d'estimer le nombre de travailleurs requis chaque année, par métier et par région.

Nous maintenons également notre choix de miser sur une gouvernance inclusive, fondée sur un dialogue social bien vivant. Celle-ci se traduit par la participation de plus de 500 représentants syndicaux, patronaux, en partenariat avec diverses agences gouvernementales, qui définissent des stratégies gagnantes pour attirer et retenir une main-d'œuvre de talent.

L'une de ces stratégies est certainement celle de miser sur la formation professionnelle.

Depuis 1987, la porte des chantiers de construction est grande ouverte aux étudiants et étudiantes qui choisissent les métiers de la construction. Depuis quelques années, les diplômés sont d'ailleurs plus nombreux que les non-diplômés à faire leur entrée sur les chantiers de construction.

La deuxième stratégie gagnante a été et demeure de miser sur le perfectionnement de la main-d'œuvre.

En 2009, ils ont été près de 20 000 à en bénéficier. En plus de favoriser la rétention de la main-d'œuvre, la formation continue permet un meilleur niveau d'employabilité et assure la grande compétence de la main-d'œuvre québécoise.

La troisième stratégie gagnante a été de miser sur la reconnaissance des compétences.

En mars 2008, partenaires patronaux et syndicaux de l'industrie ont adhéré au projet de création du Nouvel Espace économique mis de l'avant par le gouvernement du Québec.

Visant la création de nouveaux marchés pour le Québec, le secteur de la construction aura surpris plusieurs intervenants en établissant rapidement des passerelles de reconnaissance des compétences entre la France et le Québec pour plus de neuf métiers. Ces passerelles seront possibles au début de 2010. Au cours des prochains mois, 10 autres métiers pourraient s'y ajouter.

L'industrie de la construction s'est également assurée de participer à la mise en œuvre du chapitre 7 sur l'Accord de commerce intérieur et ainsi de permettre la mobilité des travailleurs de la construction entre les provinces du Canada.

De plus, en moyenne chaque année, quelque 2 000 travailleurs d'autres secteurs économiques intègrent l'industrie de la construction grâce à la reconnaissance de leurs expériences de travail.

Enfin, un quatrième axe stratégique est mis de l'avant. Il vise l'intégration d'une nouvelle main-d'œuvre soit les femmes, les Autochtones et les immigrants.

C'est avec fierté que je souligne la création récente du premier centre de formation pour Autochtones dans les métiers de la construction. Il a été inauguré en novembre

dernier. Ce projet unique est le fruit d'une collaboration sans précédent entre représentants de la construction, des communautés autochtones, des gouvernements du Québec et du Canada et du réseau de l'éducation.

Il permettra de soutenir la formation de centaines de jeunes Autochtones au cours des prochaines années à travers tout le Québec. Ce projet est précurseur et représente un outil d'inclusion sociale crucial pour toutes les communautés autochtones. Ce projet permettra, je le souhaite, de soutenir l'avancement des travaux du Plan Nord.

L'intégration et la rétention des femmes présentent également des enjeux importants. Ce sujet sera à l'ordre du jour du conseil d'administration de la CCQ dès le début de 2010.

Le plan d'action n'a pas atteint les objectifs fixés en 1996. En 2010, il faudra faire le bilan approfondi et relancer le programme d'accès des femmes dans l'industrie de la construction. Leur nombre peu élevé et les problèmes de maintien en emploi qu'elles rencontrent, le commande. Il faut également soutenir les entreprises et les encourager à embaucher des femmes.

La CCQ entend exercer son leadership et inviter tous les groupes concernés à se mobiliser pour trouver des pistes de solutions appropriées. Les femmes doivent pouvoir profiter du fort niveau d'activité et des emplois de qualité qu'offre le secteur de la construction en ce moment.

2010 permettra également de préciser nos stratégies d'intégration des immigrants.

Les perspectives économiques 2010 annoncent des défis stimulants pour continuer d'offrir une main-d'œuvre de qualité en nombre suffisant. Grâce aux stratégies dont je viens de vous parler, je sais que nous pourrons les relever avec brio.

En plus d'offrir une croissance du niveau d'activité, 2010 comporte d'autres enjeux importants.

Il y a la négociation des conventions collectives sectorielles qui s'amorce. À cet égard, je fais confiance aux négociateurs syndicaux et patronaux pour maintenir un dialogue avec tous les partenaires de l'industrie, pour favoriser la discussion et les échanges d'idées et encourager la recherche de compromis au profit du développement économique du Québec.

Un deuxième enjeu concerne le développement durable. Il faut profiter du contexte économique actuel pour aller de l'avant et adopter de nouvelles pratiques qui permettront une meilleure efficacité énergétique des bâtiments, une utilisation optimale des ressources et un cycle de vie durable du patrimoine bâti. L'industrie de la construction doit contribuer à la diminution de l'émission de gaz à effet de serre.

Finalement, bien que la conférence d'aujourd'hui ne vise pas à discuter de la pertinence de tenir ou non une commission d'enquête sur le secteur de la construction, permettez-moi de souligner le travail important qui a été et continue d'être mené par la CCQ, avec le soutien des partenaires patronaux, syndicaux et gouvernementaux, en matière de lutte à l'évasion fiscale et au blanchiment d'argent.

Les efforts consentis par la CCQ depuis 1995 n'ont pas été vains. Ils ont permis une récupération fiscale de 2,4 milliards de dollars et une réduction du phénomène de l'évasion fiscale qui est passé de 40 % de l'activité en 1994 à 13,6 % en 2005.

Aussi, en 2010, avec le lancement de l'Opération Marteau, le travail de collaboration entre les organismes d'enquêtes, dont la CCQ, va s'accroître. La force de frappe de la CCQ sera augmentée et les stratégies d'intervention bonifiées.

De plus, l'adoption, vendredi dernier, du projet de loi 73 prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction permettra notamment de renforcer les outils d'enquête de la CCQ et de sanctionner plus fortement ceux et celles qui ne collaboreront pas.

L'industrie de la construction est composée de centaines de milliers d'hommes et de femmes honnêtes. Ils méritent d'être considérés comme tels. La CCQ fait et fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les efforts du gouvernement pour assainir l'industrie de la construction et lui permettre de regagner la confiance du public.

Ce qu'il faut retenir aujourd'hui, c'est que 2010 annonce de la croissance et que main-d'œuvre et entreprises seront au rendez-vous.

Je vous remercie de votre attention.